

<https://maths.enseigne.ac-lyon.fr/spip/spip.php?article795>



Lettre de rentrée 2022

- S'informer - Nouvelles de l'inspection -



Date de mise en ligne : lundi 12 septembre 2022

Copyright © Mathématiques - Académie de Lyon - Tous droits réservés

Mesdames et messieurs les professeurs,

Nous souhaitons la bienvenue aux enseignants entrant dans l'académie ainsi qu'une très bonne année scolaire à chacun d'entre vous.

C'est une équipe d'IA-IPR en partie renouvelée qui vous accompagnera cette année, composée de :

- Laurent ASSET laurent.asset chez ac-lyon.fr
- Rémi BARRAULT remi.barrault chez ac-lyon.fr
- Caroline BÉAL caroline.beal chez ac-lyon.fr
- Irène BROS irene.bros chez ac-lyon.fr
- Sylvie DE ALMEIDA sylvie.de-almeida chez ac-lyon.fr
- Jean-Éric DREYFUS jean-eric.dreyfus chez ac-lyon.fr

Vous pouvez également utiliser l'adresse commune pour nous contacter ia-ipr.maths chez ac-lyon.fr.

L'inspecteur général de mathématiques en responsabilité dans l'académie de Lyon est Xavier SORBE.

Le site académique des mathématiques reste l'interface privilégiée pour la diffusion des informations nationales et académiques, de séances pédagogiques et des supports de formation. Il est accessible à l'adresse <https://maths.enseigne.ac-lyon.fr/spip/?lang=fr>.

Les « nouvelles de l'inspection » vous parviendront, tout au long de l'année, sous forme de courriers électroniques envoyés à votre adresse professionnelle. Nous vous demandons d'utiliser uniquement cette adresse de messagerie pour toute communication professionnelle.

Vous trouverez dans cette lettre des précisions relatives aux actualités nationales et académiques de cette rentrée scolaire.

Collège

[Le plan mathématique collège](#)

Il se présente principalement sous la forme de deux volets :

- 1) La mise à disposition de ressources sur la page [éduscol](https://eduscol.education.fr/3049/le-plan-mathematiques-au-college)
<https://eduscol.education.fr/3049/le-plan-mathematiques-au-college>.

En particulier, quatre documents sur les pratiques pédagogiques sont disponibles :

- La résolution de problèmes mathématiques au collège
- La trace écrite de cours en mathématiques
- Les pratiques orales au service des apprentissages des mathématiques
- Les automatismes

D'autres ressources, notamment sur la coopération en classe ou les stéréotypes de genres, sont également disponibles sur cette page.

2) Six laboratoires de mathématiques sont actuellement implantés dans notre académie :

- Le collège Jacques Prévert (Saint-Genis-Pouilly)
- Les collèges Louise de Savoie (Pont d'Ain) et Roger Vailland (Poncin)
- Les collèges Roger Poulnard (Bâgé-Donmartin) et George Sand (Pont-de-Veyle)
- Le collège Henri Longchambon (Lyon 8e)
- Le collège Marie Laurencin (Tarare)
- Le collège Jules Vallès (Saint-Etienne)

Un deuxième appel à candidatures pour l'implantation d'un laboratoire de mathématiques aura lieu au mois d'octobre 2022.

Une journée académique sur les laboratoires de mathématiques est prévue le vendredi 26 mai 2022. Elle sera l'occasion de présenter les travaux engagés.

Évaluations nationales en classe de sixième

Les évaluations nationales de sixième connaîtront quelques modifications :

- Les passations seront organisées par chaque collège du 12 au 30 septembre 2022.
- Tous les élèves passeront la même évaluation ; le parcours adaptatif est supprimé pour améliorer la clarté de la restitution.
- Un nouveau test sur les automatismes est intégré à ces évaluations. Il est accessible à l'adresse <https://eduscol.education.fr/document/42016/download>.
- La mise à disposition de l'ensemble des résultats individuels des élèves est étendue à cette rentrée et concernera les domaines « résolution de problèmes », « automatismes », « compréhension de l'écrit » et « lexique ».

Vous trouverez des compléments d'information sur la page

<https://eduscol.education.fr/2304/evaluations-de-debut-de-sixieme>.

La plateforme [RTP](#) (remédiation tests de positionnement), créée dans l'académie de Limoges, est un outil précieux pour exploiter les résultats des évaluations nationales.

Devoirs faits

Un deuxième tome du Vadémécum sur Devoirs faits est accessible à l'adresse

<https://eduscol.education.fr/620/devoirs-faits-une-aide-aux-devoirs-pour-les-collegiens>.

En outre, [un parcours de formation dédié à Devoirs faits](#) est désormais disponible sur la plateforme m@gistère. Il sera complété par une formation académique à destination des coordonnateurs du dispositif dans chaque collège.

Lycée

Mathématiques intégrées à l'enseignement scientifique en classe de première générale

À la rentrée 2022, un enseignement optionnel de mathématiques est proposé aux élèves de première générale qui ne suivent pas l'enseignement de spécialité mathématiques. L'objectif de cet enseignement est de consolider la culture mathématique de tous, participant au développement de l'esprit critique, et en particulier d'assurer les bases nécessaires à la compréhension de phénomènes quantitatifs. Le programme a été publié au [BO n°27 du 7 juillet 2022](#). Vous trouverez sur [éduscol](#) les documents ressources pour accompagner la mise en place de cet enseignement. [La note de service du 22 Juillet 2022](#) précise par ailleurs les modalités d'évaluation de cet enseignement à partir de la session 2024 du baccalauréat.

Examen du baccalauréat

Depuis la session 2022, les candidats aux baccalauréats général et technologique font l'objet d'évaluations au cours du cycle terminal qui se traduisent par une note de contrôle continu comptant pour 40 % de la note moyenne obtenue à l'examen par le candidat ; les quatre épreuves finales interviennent donc toujours à hauteur de 60 %. Les modalités d'évaluation des candidats évoluent également dans le cadre de la répartition globale des coefficients. Le tableau des coefficients est accessible [ici](#).

Rappelons enfin que la robustesse du contrôle continu est assurée par un projet d'évaluation propre à chaque établissement et susceptible d'évolution.

Tests de positionnement en classe de seconde

Les passations des évaluations nationales de seconde seront organisées par chaque lycée du 12 au 30 septembre 2022. Tant en français qu'en mathématiques, le processus est en partie adaptatif. Ainsi, après une première série d'exercices, l'élève est orienté vers une seconde série en fonction de ses résultats.

Vous trouverez des compléments d'information sur la page <https://eduscol.education.fr/1501/tests-de-positionnement-de-seconde-et-de-cap> .

Des documents facilitant l'exploitation pédagogique de ces tests sont accessibles sur la page <https://eduscol.education.fr/1501/tests-de-positionnement-de-seconde-et-de-cap#summary-item-11>.

[La plateforme RTP](#) (remédiation tests de positionnement), créée dans l'académie de Limoges, est également un outil précieux pour exploiter les résultats des évaluations nationales.

Formation des personnels

Création de l'École académique de la formation (EAFC)

Le plan académique de formation (PAF) est remplacé par une offre de parcours de formation.

Vous pouvez consulter le site académique pour plus d'informations : <https://www.ac-lyon.fr/eafc>

Qu'est-ce qu'un parcours ?

-* Un parcours est constitué de différents modules articulés et cohérents en vue de répondre à un objectif précis et de viser des compétences ciblées.

- Un parcours est caractérisé par une durée de 25 heures minimum
- Un parcours est programmé sur une période moyenne de 2 ans.
- Un parcours doit comporter trois types de module :
 1. Module de formation : temps nécessairement accompagné d'un formateur ;
 2. Module de transférabilité : temps dédié pour permettre la transférabilité des connaissances et des compétences acquises dans les pratiques ;
 3. Module de personnalisation : crédit temps de formation que chaque participant utilise pour insérer dans son parcours d'autres modules disponibles dans l'offre de l'EAFC.
- Contrairement au PAF, il n'y a pas de calendrier limité dans le temps pour candidater. Il sera possible de vous inscrire tout au long de l'année sur des parcours qui ouvriront au fur et à mesure.
Nous vous tiendrons régulièrement informés des offres de parcours mathématiques.

Accompagnement des professeurs en début de carrière

Des visites-conseils à caractère formatif, en particulier auprès des professeurs titulaires 1re et 2e année, seront effectuées.

Nous profitons également de ce courrier pour remercier tous les tuteurs qui accompagnent les professeurs en début de carrière : fonctionnaires stagiaires à temps complet, à mi-temps, professeurs détachés, assistants d'éducation en préprofessionnalisation, contractuels alternants (M2C), étudiants en L3, M1 MEEF ou M2 MEEF. Plus généralement, nous savons l'engagement de toutes les équipes pédagogiques qui participent aussi à cet accompagnement.

Vie des mathématiques

Maison des Mathématiques et de l'Informatique (MMI)

La MMI rouvre ses portes le 17 septembre 2022 pour le grand public, et à partir de novembre 2022 pour les scolaires. L'exposition sur l'intelligence artificielle est prolongée cette année.

L'ensemble des activités de la saison est accessible [ici](#). Toutes les réservations se font via le [site](#).

Deux dates de visites (le mardi 20 septembre de 18 h à 20 h et le jeudi 29 septembre de 18 h à 20 h) sont proposées pour les enseignants afin de préparer une sortie éventuelle avec les élèves. Les inscriptions se font via le [formulaire](#).

Les 13 et 14 octobre, les activités de la MMI sont gratuites. Ne sont proposées que les offres Duo (à partir de la 4e). Priorité sera donnée aux établissements éloignés de Lyon pour compenser les frais de transport et permettre un couplage avec d'autres activités. Les réservations se font via [ce formulaire](#).

Pass culture

Pour l'organisation des sorties scolaires, nous vous rappelons la mise en place du Pass culture. Il présente dorénavant une part collective pour les collégiens et lycéens, à partir de la classe de 4e, pour financer des activités d'éducation artistique et culturelle effectuées en groupe et encadrées par des professeurs.

Vous trouverez davantage d'informations sur la page

<https://www.ac-lyon.fr/pass-culture-details-et-documents-d-accompagnement-123397>.

Concours et rallyes

Nous vous communiquerons, via les nouvelles de l'inspection, le calendrier et les modalités d'inscription des différents concours et rallyes organisés dans l'académie.

Vous trouverez les informations et les sujets des années antérieures sur le site académique :

<https://maths.enseigne.ac-lyon.fr/spip/spip.php?rubrique129&lang=fr>.